

Département de l'instruction publique

DIPLOMES

CHICOUTIMI

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE, 1ère classe (F) : Diles, Marie Louise Gôlé, Marie Louise Emélie Guay, Marie Julie Josephine Lachance et Marie Éléonore Peron.

Trois, Cauchin, secrétaire.

Chicoutimi, 6 août et 5 nov. 1878.

RIMOUSKI

ÉCOLE MODÈLE, 1ère classe (F) : Diles, Marie Arthemise Caron, Philomène Onellet, Célanire Levesque ; (F et A) : Clémentine Caron. Elle ne recevra son diplôme qu'au 13 février 1880.

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE, 2ème classe (A) : Dlle, Célanire Levesque.

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE, 1ère classe (F) : Diles, Marie Levesque, Marie Félonise Albertine Lavoie, Marie Éléonore Volant dit Dechamplain, Marie Eugénie Drapeau, Marie Néomeste Drapeau, Marie Catherine Esther Dubé, Marie Adeline Eléonore Richard, Marie Philomène Desjard, LePAGE, Georgina Pineau, Marie Phébe Pineau et Marie Delvina Bélanger.

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE, 2ème classe (F) : Dlle, Marie Valentine Lavoie.

S. BÉLUBÉ, secrétaire.

Rimouski, 5 nov. 6 août 1878 et 1 février 1879.

TROIS-RIVIÈRES

ÉCOLE MODÈLE, 1ère classe (F) : Diles, Marie Jeanne Beaulac, Alma Joyal, Caroline Lavigne ; (A et F) : Elizabeth McCaffrey.

ÉCOLE MODÈLE, 2ème classe (A) : Dlle, Alma Joyal.

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE, 1ère classe (F) : Diles, Caroline Boulé, Emélie Clément dit Guérin, Marie E. E. Gingras, M. Alvine Mailhot et H. Oliva Trudel.

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE, 2ème classe (F) : Diles, Marie Céline Duchaine et Marguerite Labonté.

P. O. GUILLET, secrétaire.

Trois-Rivières, 1 janvier 1879.

MONTREAL

ÉCOLE MODÈLE, 1ère classe (F) : M. Jean Chrysostôme Girard et Diles, Hermine Granger, Rosina Leber, Rosalie Sédileau, Mathilde Tessier, Dina Thomas ; (F et A) : Dlle, Mary Ann Mcneagh et M. Louis St. Hilaire.

ÉCOLE MODÈLE, 2ème classe (F et A) : M. Timothée Duquet ; (F) : Dlle, Emélie Gagnon et M. Jean Baptiste Primeau.

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE, 1ère classe (F) : Diles, Amanda Benoit, Florestine Bernard, Anésie Bertrand, Evéline Chayer, Joséphine Cloutier, Mathilde Gagnon, Virginie Granger, Adèle Gravel, Armeline Guay, Adèle Huot, Valentine Lacasse, Elisa Lanthier, Caroline Leclerc, Emélie Marion, Sara Maurice, Emma Parent, Jeanne Pariseau, Olivine Primeau, Corine Quessnel, Elvina Rochon, Julie St. Michel, Elisabeth Turcotte, Cordélia Véronneau et M. Edouard Girard ; (F et A) : Dlle, Marguerite McDonald.

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE, 2ème classe (F) : M. Philippe Barbeau et Diles, Rosalie Bonneau, Théma Meilleur, Corine Page ; (A) : Corine Benoit, Mary Cannon et Emérida Givalier.

F. X. VALADÉ, secrétaire.

Montréal, 1 et 5 février 1879.

KAMOURASKA

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE, 1ère classe (F) : Dlle, Domitille Fortin.

J. G. PELLEUR, secrétaire.

Kamouraska, 1 février 1879.

ST. HYACINTHE

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE, 1ère classe (F) : Diles, Emma Tetro, Alphonsine Girard, Agnès Fafard, Eulalie Gareau et MM. Philippe Huot, Albert Duranceau.

Noé GENVAIS, secrétaire.

St. Hyacinthe, 4 février 1879.

DUMONT, RICHMOND ET WOLFE

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE, 1ère classe (F) : Dlle, Blandine Tousignant.

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE, 2ème classe (F) : Dlle, Azilda Panneton.

F. A. BUREX, secrétaire.

Danville, 4 février 1879.

BONAVENTURE

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE, 1ère classe (F et A) : Dlle, Marie-Floir Ailard.
ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE, 2ème classe (F) : Dlle, Marie-Esther Arsevaux,
P. J. BELL, secrétaire.

Carleton, 8 février 1879.

ERRATA

Dans l'ordre en conseil en date du 3 de décembre dernier 1878, nominations de commissaires d'écoles pour la municipalité scolaire de Saint-Laurent de Matapédia (voir No. 50, page 3572, de la *Gazette Officielle*), au lieu de "comté de Rimouski," lisez "comté de Bonaventure," et au lieu de "William Malony" lisez "Michael Mahoney."

Dans la *Gazette Officielle* No. 3, 18 janvier 1879, page 156, à "nomination de commissaires d'écoles pour la paroisse de Saint-Flore, comté de Champlain, lisez "Thomas Leblanc," au lieu de "Thomas Bloutin."

Dans la *Gazette Officielle* No. 3, 18 janvier 1879, page 156, à nomination de commissaires d'écoles pour la paroisse de Saint-Bonaventure d'Upton, comté de Yamaska, lisez "Antoine Lupien," au lieu de "Antoine Lapière."

LÉGEON, DÉLIMITATION, ETC., ETC., DE MUNICIPALITÉS SCOLAIRES

Par un ordre en conseil, en date du sept décembre 1878 :

Détacher de la municipalité de Saint-Mathias, comté de Rouville, à l'ouest de la partie du rang appelée Cordon de Sainte-Marie, les terrains de Henri Laroque, Louis Guél, Dame Moïse Barrière, Joseph Dignes, Laurent Ostigny, Amable Ostigny, Alexis Parent, Jean Bie, Benoit, Antoine Beaudry, et tous les terrains dont les propriétaires ont leurs bâtiments à l'ouest du Cordon, depuis et y compris la terre de Henry Laroque jusqu'à et y compris celle d'Antoine Beaudry, ainsi que deux autres propriétés situées sur une étendue de terrain appelée Pointe de Chemises, appartenant l'une à Paul Adam, l'autre à William Ashby, père.

Et de plus les terrains situés à l'est du dit rang du Cordon, depuis et y compris la terre de Joseph Vien, fils de Toussaint, jusqu'à et y compris celle d'Alfred Bessette, pour former un arrondissement sous le contrôle des commissaires d'écoles de Sainte-Marie de Monnoir, avec entente que l'école de l'arrondissement No. 1, dans Notre-Dame de Bonsecours, ne sera pas déplacée avant que la maison du nouvel arrondissement soit construite, afin que cinq propriétaires, c'est-à-dire Alfred Bessette, Pierre Hiribourg, Antoine Beaudry, Jean Bie, Benoit et Alexis Parent, qui font partie du dit arrondissement No. 1, par l'ordre en conseil de septembre 1861, puissent, s'ils le désirent, continuer d'y envoyer leurs enfants jusqu'à ce que la nouvelle école soit en opération, avec les arrangements qu'ils jugeront convenables avec les commissaires de Notre-Dame de Bonsecours, mais ils ne seront pas moins contraints comme les autres contribuables du nouvel arrondissement à payer leurs cotisations et répartition au profit du nouvel arrondissement dans lequel ils se trouvent inclus par les présentes.

Par un ordre en conseil, en date du 26 décembre dernier 1878 :

1. D'annexer à la municipalité de Harrington, No. 2, comté d'Argenteuil, les propriétés des trois contribuables suivants, savoir : MM. George Bowen, James Thompson et John Cleland, du canton de Montcalm, dans le même comté, vu qu'il n'y a pas d'école dans le dit canton.

2. De diviser le canton de Roxton, comté de Shelbourn, en deux municipalités scolaires distinctes, comme le dit canton est actuellement divisé pour les fins rurales, l'une de ces municipalités comprenant le village de Roxton Falls, et l'autre le reste du canton.

3. D'ériger en municipalité scolaire distincte de nouvelle paroisse de Sainte-Théodose, comté de Verchères, avec les mêmes limites qui lui sont assignées pour les autres fins civiles par la proclamation du 24 juillet dernier.

4. D'ériger en municipalité scolaire distincte tel qu'érigé pour les fins rurales Saint-Joseph de Ham-Sud, comté de Wolfe, comprenant tout le canton de Ham-Sud, les rangs 10 et 11 de Ham-Nord, et les rangs 10 et 11 de Weedon.

Ses érections et changements susdits prendront effet au premier juillet prochain 1879.

Avis de demandes, d'érection, etc., de municipalités scolaires, en vertu de la 5e section, 41 Vict., ch. 6.

Eriger en municipalité scolaire les villages de Saint-Joseph, Saint-Bonaventure et Saint-Bernard, dans la paroisse de Charlesbourg, dans le comté de Québec, c'est à savoir : tout le territoire